

RWANDA

Justice, Droits de l'homme...

(RWA_1) AFP – 19/12

Un ancien ministre du gouvernement intérimaire rwandais de 1994, Hyacinthe Nsengiyumva Rafiki, accusé par Kigali de participation au génocide, ne sera pas extradé, selon un arrêt rendu mercredi par la cour d'appel de Paris. Visé par un mandat d'arrêt émis par la justice rwandaise en 2008 pour sa participation présumée au génocide de 1994 qui a fait 800.000 morts, M. Nsengiyumva avait été arrêté le 9 août 2011 à Créteil, près de Paris, puis écroué avant d'être libéré fin septembre.

La cour d'appel a rendu mercredi un avis défavorable à la demande rwandaise, pour des raisons de forme et de fond. Dans la demande d'extradition adressée par le Rwanda, "il n'apparaît pas d'infraction précise ou élément d'infraction pouvant lui être expressément imputé", écrit la cour dans son arrêt. En outre, "la cour peut s'interroger sur le point de savoir si la présente demande d'extradition n'aurait pas été émise à des fins politiques, motif suffisant pour s'opposer à l'émission d'un avis favorable à la présente demande", poursuit-elle.

Sur la forme, la cour a en outre considéré que "la demande de l'Etat requérant, acte gouvernemental, formulant la demande d'extradition, fait défaut".

M. Nsengiyumva, qui dément tout rôle dans le génocide, affirme que les accusations rwandaises sont "politiques". L'ex-ministre a été l'un des fondateurs des Forces démocratiques de Libération du Rwanda (FDLR), créées par des chefs rebelles rwandais hutus en RDC. Il en a été exclu en 2005, selon ses avocats, qui observent que M. Nsengiyumva est un des deux seuls ministres du gouvernement intérimaire à ne pas avoir été poursuivi par le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR).

Une information judiciaire pour génocide et crime contre l'humanité a été ouverte à Paris début février à la suite d'une plainte déposée contre M. Nsengiyumva par le Collectif des parties civiles pour le Rwanda (CPCR).

(RWA_2) AFP – 20/12

Le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), chargé de juger les présumés responsables du génocide perpétré en 1994 contre la communauté tutsi au Rwanda, a rendu jeudi son dernier jugement en première instance, infligeant une peine de 35 ans de prison à un ex-ministre.

L'accusé, Augustin Ndirakobuca, était ministre du Plan dans le gouvernement intérimaire en place pendant le génocide. Il est aussi le gendre de Felix Kabuga, le plus célèbre des neuf accusés du TPIR encore en fuite, présenté par le procureur du Tribunal comme l'argentier du génocide.

Le TPIR, qui doit encore juger des dossiers en appel avant de cesser ses activités fin 2014, l'a déclaré "coupable de génocide, incitation directe et publique à commettre le génocide et viol", a constaté un journaliste de l'AFP. "Pour ces crimes, la chambre vous condamne à 35 ans de prison", a déclaré le juge présidant l'audience, William Hussein Sekule.

Ngirabatware a été reconnu coupable d'avoir incité, aidé et encouragé les miliciens de sa commune natale de Nyamyumba, dans la préfecture de Gisenyi (nord), à tuer leurs voisins tutsi en avril 1994. Selon le jugement, il a distribué des armes à ces miliciens, en clamant qu'il ne voulait plus voir de Tutsi vivant dans sa commune. Par ailleurs, toujours selon les juges, des miliciens ont violé des femmes tutsi, dans le cadre d'une entreprise criminelle commune à laquelle l'ancien dirigeant était lié.

La chambre a balayé l'essentiel de la défense de l'ex-ministre qui niait avoir mis le pied à Nyamyumba pendant le génocide.

Relations extérieures

([RWA_3](#)) AFP – 19/12

Le président américain Barack Obama a demandé mardi à son homologue rwandais Paul Kagame de mettre fin à tout soutien aux rebelles en RDC, selon un communiqué de la Maison-Blanche. Lors d'un appel téléphonique, Barack Obama a "souligné que tout soutien au groupe rebelle M23 était incompatible avec le désir de stabilité et de paix du Rwanda", précise le document.

La publication de ce communiqué intervient quelques heures après que les Etats-Unis ont fermement appelé à l'arrestation et la poursuite en justice de deux chefs rebelles rwandais et congolais recherchés pour crimes de guerre par la Cour pénale internationale (CPI).

Durant leur conversation, MM. Obama et Kagame ont également discuté des "problèmes de gouvernance de longue date" de la RDC, selon la Maison-Blanche. "Le président Obama a salué l'engagement du président Kagame à promouvoir la recherche d'une solution pacifique dans l'est de la RDC", ajoute-t-on de même source.

Le président américain a lancé un appel en faveur d'un accord politique en RDC et adressé le même message à son homologue congolais Joseph Kabila.

Lire aussi sous :

<http://www.lameuse.be/626513/article/actualite/l-info-en-continu/2012-12-19/rdc-rwanda-reynders-salue-l-intervention-du-president-obama>

<http://blog.lesoir.be/colette-braeckman/2012/12/19/obama-appelle-kagame-pour-le-mettre-en-garde/>